

senter les femmes du Canada, de crainte que, si on lui reconnaît ce droit, d'autres femmes puissent élever de semblables prétentions dans d'autres provinces, de telle sorte que cela deviendrait un principe établi.

Je termine mes réflexions à son sujet, en notant que ce pas si charmant dans la voie de la réforme du Sénat est accueilli avec joie et approbation par nous tous, et en particulier par ceux qui siègent de ce côté-ci de la Chambre.

Je félicite celui qui a proposé l'adresse en réponse au discours du trône (l'honorable M. Horsey) de la façon prudente et réfléchie avec laquelle il a exposé le point de vue du Gouvernement. J'ai éprouvé beaucoup de réconfort à l'entendre faire un tableau si agréable de la prospérité du pays, où il est indiqué que 1929 a été l'année la plus favorable qu'ait connue le Canada et que notre immense commerce extérieur augmente sans cesse. Il a parlé en termes élogieux de la manière dont nos intérêts sont protégés dans les diverses parties du monde par les commissaires du commerce délégués par l'Etat. Il nous a dit encore que les banques, les sociétés d'assurance et les entreprises industrielles ont joui de recettes et d'une prospérité merveilleuses. Dans l'ensemble, son discours m'a produit un effet très réconfortant, car j'avais entendu, auparavant, des rumeurs assez inquiétantes sur l'état du pays, lesquelles m'avaient causé des préoccupations. En me rendant à mon hôtel, après la séance, j'ai rencontré un homme de Regina, où je demeure aussi, lequel, au cours de la conversation, m'a appris qu'il faisait partie d'une députation de délégués de toutes les villes canadiennes situées entre Fort-William et Vancouver, venus à Ottawa pour demander au Gouvernement d'accorder des secours aux chômeurs et à leurs familles. Cela m'a fort étonné, il va sans dire, et j'ai questionné mon interlocuteur. Il m'a dit qu'à Regina, dont la population est de 60,000, la municipalité fait vivre 450 familles, ayant dépensé de ce chef \$40,000 jusqu'à date, somme qui atteindra probablement \$70,000 avant la fin de l'hiver.

Ces nouvelles m'ont porté à douter des affirmations si optimistes faites dans cette enceinte par mon honorable ami au moment même où la députation demandait des secours au gouvernement fédéral, sous prétexte que la misère est devenue si répandue que les provinces ne peuvent plus y suffire et que l'affaire prend une importance nationale.

Notre honorable collègue s'est appuyé sur des chiffres pour démontrer que nos échanges commerciaux avec l'étranger augmentent de façon satisfaisante. Il m'a fait plaisir d'entendre cela, car, comme la plupart des Canadiens,

L'honorable M. LAIRD.

je m'intéresse sincèrement au bien-être du pays; mais, malheureusement, une déception m'attendait encore. Le même après-midi, j'ai trouvé un document officiel relatif à notre commerce avec l'étranger. J'y ai vu qu'en 1926, ce commerce nous laissait une balance favorable de 275 millions de dollars; qu'en 1927, cette balance était tombée à 151 millions, chiffre auquel elle s'est à peu près maintenue en 1928. Mais, en 1929, changement complet: nous avons une balance défavorable de 90 millions de dollars.

L'honorable M. DANDURAND: Mon honorable ami se rend-il compte de la différence qu'il y aurait eue dans ces chiffres si la récolte de l'Ouest s'était acheminée vers l'Europe comme à l'ordinaire?

L'honorable M. LAIRD: On peut sans doute attribuer en partie cet état de choses à certains éléments. Je n'ai pas étudié la question d'assez près pour exprimer une opinion définitive. Je constate simplement qu'il existe une balance de commerce défavorable d'un montant de 90 millions, ce qui est regrettable, quelles que soient les circonstances, comme en conviendra sans doute mon honorable ami de Lorimier (l'honorable M. Dandurand).

L'honorable sénateur qui a proposé l'adresse a parlé de la "prospérité qui se maintient", ajoutant:

Il est vrai, le discours du trône note un certain ralentissement dans la marche en avant durant les deux derniers mois de 1929, dû au marasme saisonnier et à ce que les syndicats de vente collective du blé et les marchands de grain en général ont gardé en entrepôt quelque 200 millions de boisseaux de blé, je suppose.

Mon honorable ami croyait sans doute qu'il faut, en grande partie, attribuer le marasme commercial de tout le pays à la mévente de 200 millions de boisseaux de blé,—ou, pour être exact, 250 millions de boisseaux,—de la dernière récolte de l'Ouest. Je lui fais respectueusement remarquer qu'il se trompe. Quand un cultivateur livre une certaine quantité de blé, il reçoit du syndicat une avance de \$1 par boisseau de blé dit "N° 1 du Nord", et il touche d'autres sommes quand le blé est vendu, selon les prix obtenus par le syndicat. On ne peut prétendre que le malheureux état de choses existant soit dû, dans une mesure appréciable, à ce que les cultivateurs n'ont touché que \$1 par boisseau de blé, puisqu'il s'est rencontré des années où cette somme représentait le total du prix reçu.

Voici un extrait d'un exposé publié récemment par la banque de Montréal sur ce sujet:

La gêne où se trouvent les agriculteurs des Prairies et le ralentissement des affaires viennent moins de la mévente de la moisson de l'an dernier, que de la récolte très déficitaire